



**Patrimoine
Culturel
Immatériel
en France**

connaître, pratiquer, transmettre

Ambassade des Confréries de Nouvelle-Aquitaine (A.C.N.A)

« *Terroirs et Goût* »

RNA : W641001620 - SIRET 499 689 305 00021

N° 20170036 du J.O. publiée le 9 septembre 2017

 <https://ac-na.fr/>

 acna33000@gmail.com

Compte-rendu du Conseil d'Administration vendredi 18 juillet 2025 à Voutezac (19)

Ouverture de séance à 10h00

Présents :

Bruno CARNEZ, Brigitte BOUDOU, Alain BENOIST, Pierre CAPELLOT, Daniel GUILLOUX, Michel JOUFFRE, Serge GABBIANI, Francis VIVES, Cathy PELOILLE, Christine ROBIN, Michel MOREAU, Marie-Pierre ROUAULT, Simon LAURENT, Maxime NOPPE, Pierre POUBLANC, Joël DUPORGE.

Excusés, représentés par un membre de leur confrérie : Manolo ALCAYAGA, Raoul SILVER, Serge VOGEL.

Excusés : Jacques MARCHAND, Jean-Pierre IZARD, Philippe FAURE.

Absente : Béatrice VAQUIER.

Sommaire

1)	Introduction.....	2
2)	Approbation du dernier CA à Bruges	2
3)	Situation financière de l'Ambassade	2
4)	Situation des confréries de Nouvelle-Aquitaine	3
5)	La prochaine lettre de l'Ambassade.....	3
6)	Open Agenda du ministère de la Culture	3
7)	Situation et devenir de la Fédération.	3
8)	Point d'organisation de notre journée nationale à Bordeaux en 2026	4
9)	Point sur les chapitres et informations par l'Ambassade	4
10)	Réunion des prochains CA et AG	4
11)	Candidatures pour l'AG	5
12)	Questions diverses	5
	Agenda ministère de la culture	5
	Informations de Bruno CARNEZ	5
	Point SACEM	5
	Point sur la communication	6

1) Introduction

Accueil par Monsieur le Maire de la commune. Présentation de la commune, de son patrimoine et de son histoire.

Bruno donne des nouvelles des absents excusés.

Information : le maire de Bayonne veut une transformation des fêtes de Bayonne avec l'implication des quatre confréries de l'agglomération. Il voudrait arriver à une fête et un marché médiéval. Une transformation qui va se faire sur plusieurs années avec l'aide sans doute d'un ancien ministre de la culture.

Vente des produits par nos confréries : Il y a la possibilité de vendre des produits de nos confréries. Bruno nous indique que l'on peut vendre ces produits à hauteur de maximum 20.000 euros par an.

Projet sur les entreprises labellisées : s'adresser avant tout aux entreprises labellisées qu'aux autres. Les entreprises labellisées sont celles avec lesquelles nous travaillons régulièrement. Il va nous falloir établir une liste des entreprises avec lesquelles nous travaillons. Cette liste sera publiée sur le site de l'Ambassade et nous donnerons aux entreprises un macaron (représentatif) révélateur de leur statut d'entreprise labellisée à afficher sur leur devanture à l'attention des confréries.

2) Approbation du dernier CA à Bruges

Demande de précisions quant à la publication in extenso des comptes rendus des conseils d'administration de l'Ambassade sur le site ac-na.fr, ne peut-on juste donner un résumé des grandes lignes.

Statutairement il n'existe pas d'interdit à la diffusion des comptes rendus des conseils d'administration de l'Ambassade. Nous avons toujours décidé de les diffuser à tous les membres afin qu'ils soient informés. Ils doivent pouvoir les consulter sur le site.

Bruno met la décision au vote :

Contre	Abstention	
1	0	La décision est adoptée.

Suggestion : Utiliser un mail générique de sa confrérie plutôt qu'un mail personnel.

Vote du CA :

Contre	Abstention	
1	0	La décision est adoptée à l'unanimité.

Une note explicative sera réalisée par Alain pour faciliter la création d'un tel mail générique. Elle sera adressée aux membres adhérents.

3) Situation financière de l'Ambassade

Au 30 juin 2025 le solde global est de 7.344,80 euros dans les comptes. Il reste les écussons de la Fédération dont le chèque correspondant émis n'est pas encore encaissé, ainsi que la partie de la cotisation qui revient à la Fédération.

33 confréries sont adhérentes à ce jour. L'objectif est de 40 à la fin de l'année. Nous devons communiquer clairement avec toutes les confréries, certains bureaux n'expliquent pas les tenants et les aboutissants. À l'Ambassade, nous tentons de construire un processus servant toutes les confréries dans le but d'une progression du mouvement confrérique.

Par exemple, nous attirons l'attention des confréries sur la question des impôts. C'est important car plusieurs membres de confréries non adhérentes ont été redressés suite à des contrôles fiscaux.

Le trésorier national a demandé le règlement de la part de la fédération. Elle sera payée après l'AG de cette après-midi par l'équipe qui sera réélue.

4) Situation des confréries de Nouvelle-Aquitaine

L'organigramme hiérarchique est le suivant :

Fédération nationale
Ambassades régionales
Confréries Françaises

Nous pouvons constater que peu de confréries sont créées en Nouvelle Aquitaine.

Des Confréries sont en gestation : La Confrérie du Kiwi dans les Landes et la Confrérie de la Tourtière landaise.

Bruno a été contacté par le maire de Tartas pour relancer la confrérie de l'Ortolan. L'ACNA ne soutiendra pas ce projet car cet oiseau est une espèce protégée.

A Carmaux, lors du chapitre de la Confrérie de l'Échaudé, Jean-Pierre IZARD a reçu les palmes de chevalier de l'Ordre National du Mérite civil. Son action a été multiple pour faire valoir tout ce qui concerne la culture régionale. Il est à l'initiative de la création de plusieurs musées dans le Bassin carmausin.

5) La prochaine lettre de l'Ambassade.

La prochaine lettre est en cours de création. Jean-Pierre IZARD collecte les informations.

La volonté est de faire paraître une lettre par trimestre. Il faut penser également à inclure des articles des quotidiens.

Des confréries souhaitent que l'invitation à leur chapitre soit mise sur le site de l'ambassade. Pour cela il convient de transmettre les informations à Alain et à Francis afin qu'elles puissent être publiées sur Facebook et sur le site.

LES CONFRÉRIES DOIVENT DEMANDER A CE QUE CELA PARAISSE.

6) Open Agenda du ministère de la Culture

Depuis que nous avons obtenu le certificat du PCI, Bruno nous a donné la possibilité d'inscrire des informations dans l'Open Agenda du ministère de la Culture.

Il va falloir que nous le fassions volontairement. Bruno va nous envoyer le lien afin de pouvoir y accéder directement.

Toutefois, il est nécessaire qu'un membre du CA puisse vérifier que les confréries éditrices sur l'Agenda soient à jour de leur cotisation. Il faudra également en vérifier le contenu. Ce sera à rediscuter lors d'un prochain CA.

7) Situation et devenir de la Fédération.

Il n'y a pas eu de coup d'état à Dijon, en avril 2024. 14 ambassades ont mis en minorité le président. À l'issue de sa démission et à la fin du conseil, un nouveau président a été élu. De retour à Paris, le président déchu a mis la fédération au tribunal, il a été débouté et le bureau officiel élu à Dijon a été validé. Il n'a pas non plus accepté le rôle de Président d'honneur. Il essaie de faire une union des confréries dont il sera président depuis Paris et au sein de son Cocorico (Comité de Coordination Région - Île de France des Confréries).

La procédure d'appel se termine aujourd'hui et Benoît PAUTRAT a demandé de ne pas diffuser avant le 18 juillet.

L'AG prévue il y a 15 jours à Perpignan n'a pas eu lieu. Elle aura sans doute lieu en septembre toujours à Perpignan.

La fédération travaille beaucoup en visioconférence. Il y a une entente réelle de tous les vice-présidents qui sont présidents de leur ambassade ou académie respectives.

8) Point d'organisation de notre journée nationale à Bordeaux en 2026

L'AG de la F.C.R.F. en 2026 aura lieu à Bordeaux. Puisque tous les vice-présidents viennent à Bordeaux, l'idée est née du Projet Pentecôte 2026.

L'AG de la Fédération aura lieu le 23 mai 2026.

Le soir grand repas des confréries.

Brigitte et Jacques ont été reçus à la mairie de Bordeaux par l'adjoint au Patrimoine et au Matrimoine. Il leur a déconseillé les Quinconces, trop grand et réservé aux fans de l'UBB si ses résultats équivalent ceux de cette année. Il leur a plutôt conseillé la Maison Écocitoyenne. Elle est située au pied du Pont de Pierre entre la Garonne et les quais. La mairie prétera des chapiteaux, des tables, des chaises. etc. ainsi que la mise à disposition de la police municipale pour le défilé.

Il sera donc possible de faire un défilé dans le vieux Bordeaux et terminer par une photo de groupe sur les marches du Grand Théâtre. Les confréries qui participeront sont celles qui sont adhérentes à l'Ambassade. Ceci étant, les confréries des autres régions pourront également participer à cette manifestation mais elles devront être adhérentes de leur Ambassade. Une participation pourrait être demandée afin de compenser notre investissement dans l'organisation de cet événement.

Les confréries vont défendre leurs produits, les producteurs présents devront être parrainés par leurs celles-ci.

Le grand marché des confréries est programmé pour le 24 mai 2026.

Des jalons sont posés par Brigitte et Jacques. Dès que la localisation de la manifestation sera entérinée, l'Ambassade entamera la communication. Pour le moment, nous pouvons nous contenter d'un « *Retenez cette date* ».

La marraine de l'opération est connue, mais son nom sera dévoilé ultérieurement.

Pas encore de budget prévisionnel, il manque trop d'éléments pour pourvoir faire quelque chose de réaliste.

Pour l'occasion, le projet de faire une revue des confréries de Nouvelle Aquitaine renaît, sur le modèle de celui de la Fédération des Confréries du Grand Est, entièrement financé par la publicité. Nous solliciterons pour cela les conseils de Laurence FERY.

Dès que l'horizon sera mieux défini, nous ferons éditer des prospectus de communication pour les entreprises. Le délai est un peu court, mais si on s'y met tous... cela pourra se faire !

9) Point sur les chapitres et informations par l'Ambassade

Toutes les dates des chapitres doivent être signalées à Alain BENOIST qui les enregistrera dans le fichier qui est en ligne.

10) Réunion des prochains CA et AG

Les dates des prochains CA et AG sont sur le site, en page d'accueil, ainsi que les comptes-rendus.

Prochain C.A. le 6 septembre 2026 à ARNAC-POMPADOUR (19).

L'AG doit absolument se tenir en présentiel, les CA peuvent se faire en distanciel.

La question est posée : à partir de 2026, comment procéderons-nous afin d'éviter des kilomètres onéreux et fatigants ?

Axiome de base : au moins un CA et l'AG en présentiel.

Réfléchir à la visioconférence et faire savoir par courriel à Bruno ce que l'on en pense et le rythme préconisé.

11) Candidatures pour l'AG

Le tiers sortant est composé de :

Manolo ALCAYAGA, Jean-Pierre IZARD, Franck TIFFON, Raoul SILVER, Philippe FAURE, Jacques MARCHAND.

Sont candidats au titre du premier tiers :

Jean-Pierre IZARD, Franck TIFFON, Raoul SILVER, Philippe FAURE, Jacques MARCHAND, Daniel GUILLOUX et Cathy PELOILLE (remplacement de Manolo), Pierre POUBLANC.

Situation concernant les deux autres tiers :

Deuxième tiers : ajouter Christine ROBIN.

Troisième Tiers :

La vice-présidente Béatrice VAQUIER n'a assisté à aucune réunion depuis le conseil d'administration du 20 octobre 2023 et la cotisation n'a pas été payée par sa Confrérie de la Salamandre en Pays de La Boétie depuis plus de deux ans. Le C.A. de ce jour a voté à l'unanimité l'éviction de la Confrérie de la Salamandre en pays de La Boétie et le non renouvellement du mandat de vice-présidente de l'ambassade occupée par la Grand Maître de cette confrérie.

Pour la remplacer : proposition d'élire Anne PEDENON, Grand Maître de la Confrérie de la Noix du Périgord de Nailhac en Pays de Hautefort.

Candidature de Maxime NOPPE, Grand Maître de la Confrérie des Goûteurs de Pêches de Voutezac.

Marie-Pierre ROUAULT de la Confrérie de Saint Romain en Bordelais et Pays Libournais souhaite intégrer le conseil d'administration de l'Ambassade. Elle doit en parler avec son Grand Maître. Si elle obtient son accord avant le vote de l'AG, elle sera intégrée, sinon le Président propose de la coopter jusqu'à la prochaine AG. Cette proposition ne rencontre aucune objection.

L'ensemble des propositions concernant les candidatures ont été approuvées à l'unanimité.

12) Questions diverses

Agenda ministère de la culture

Bruno nous a envoyé la documentation. Il faut aussi y ajouter nos manifestations ainsi que les chapitres. Il est important de donner ces informations au grand public.

Informations de Bruno CARNEZ

Je suis saisi par de nombreux étudiants qui veulent faire leur thèse sur des confréries. Lorsqu'ils sont en Nouvelle-Aquitaine, je leur demande de nous rejoindre. Les réponses sont favorables mais ils demandent d'attendre la fin de l'année. La dernière candidature est celle de Madame Lambert.

Point SACEM

Joel Duporge nous fait part de ses réflexions concernant la SACEM et les problèmes qu'il a rencontrés lors de son chapitre Au niveau de la prise en compte, maintenant la FCRF a bien remplacé le COFRACO, donc les 10% de réduction attribués à la fédération sont bien appliqués. Il a fallu l'intervention du trésorier de la Fédération pour que la SACEM nationale se mette à jour.

Joel nous propose : pourquoi, alors que nous sommes sur le même régime qu'un comité de fête qui fait une animation sans discontinuer, devons-nous payer le même tarif alors que nous faisons 2 heures maximum ?

Rappel : il faut payer la SACEM, il y a déjà eu des contrôles auprès de certaines confréries. Toutefois face au prix demandé, il va nous falloir établir un document factuel sur ce que chacun paie et faire des propositions pour avoir un prix qui soit plus en adéquation avec nos diffusions de musique lors de nos chapitres. Joël sera pilote pour ce dossier que nous transmettrons au trésorier national, lequel dispose des contacts pour négocier une tarification proportionnée.

Point sur la communication

Lorsque nous participons à des chapitres de confrérie, il convient de faire passer un message oral au sujet de l'Ambassade. Francis a fait un résumé qui peut être lu à ces occasions en Nouvelle-Aquitaine.

Condition d'application du logo du PCI. Il faut respecter le cadre, il convient qu'il soit lisible et clairement détaché du texte à côté. La marge est prévue sur le logo sur le site. Il faut arriver à lire le texte. Il y a un logo sans les verbes, on peut utiliser les 2.

Bruno rappelle son document sur les « confréries de NA en 2025 et 2026 » qui proposait des axes d'actions. Il est important de s'y référer et bien sûr d'en parler.

À la fin des questions diverses, la clôture du Conseil d'Administration est prononcée par le Président.

Christine Robin



Bruno Carnez

